



ATLAS
CARTOGRAPHIQUE

CHOISIR LA VILLE ?

Pour une ville Vivable
Habitable
Désirable

les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

39^{ème} ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE
DE CERGY-PONTOISE

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Rédaction et mise en page :

Sophia Taouri, Assistante-pilote de l'atelier 2021

Relecture français :

Ryad Asselah et Gabriella Trotta-Brambilla, Pilotes de l'atelier 2021

Véronique Valenzuela, Directrice des projets Atelier de Cergy

Traduction vers l'anglais :

Susanna Hsing

SOMMAIRE

I. Le territoire administratif	P.3
II. Les transformations du paysage francilien	P.6
III. Données économiques et socio-démographiques	P.14
IV. Infrastructures et équipements	P.19

Partenaires de l'atelier 2021



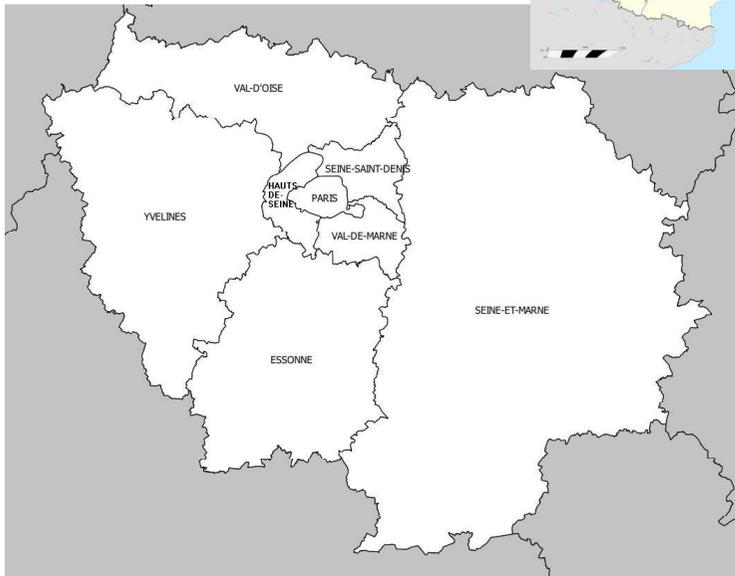
I. Le territoire administratif

La région Île-de-France est composée de 8 départements : Paris (75), la Seine-et-Marne (77), les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93), le Val-de-Marne (94) et le Val-d'Oise (95). Elle compte près de 12 millions d'habitants, soit environ 19% de la population française répartie sur seulement 2% du territoire français.

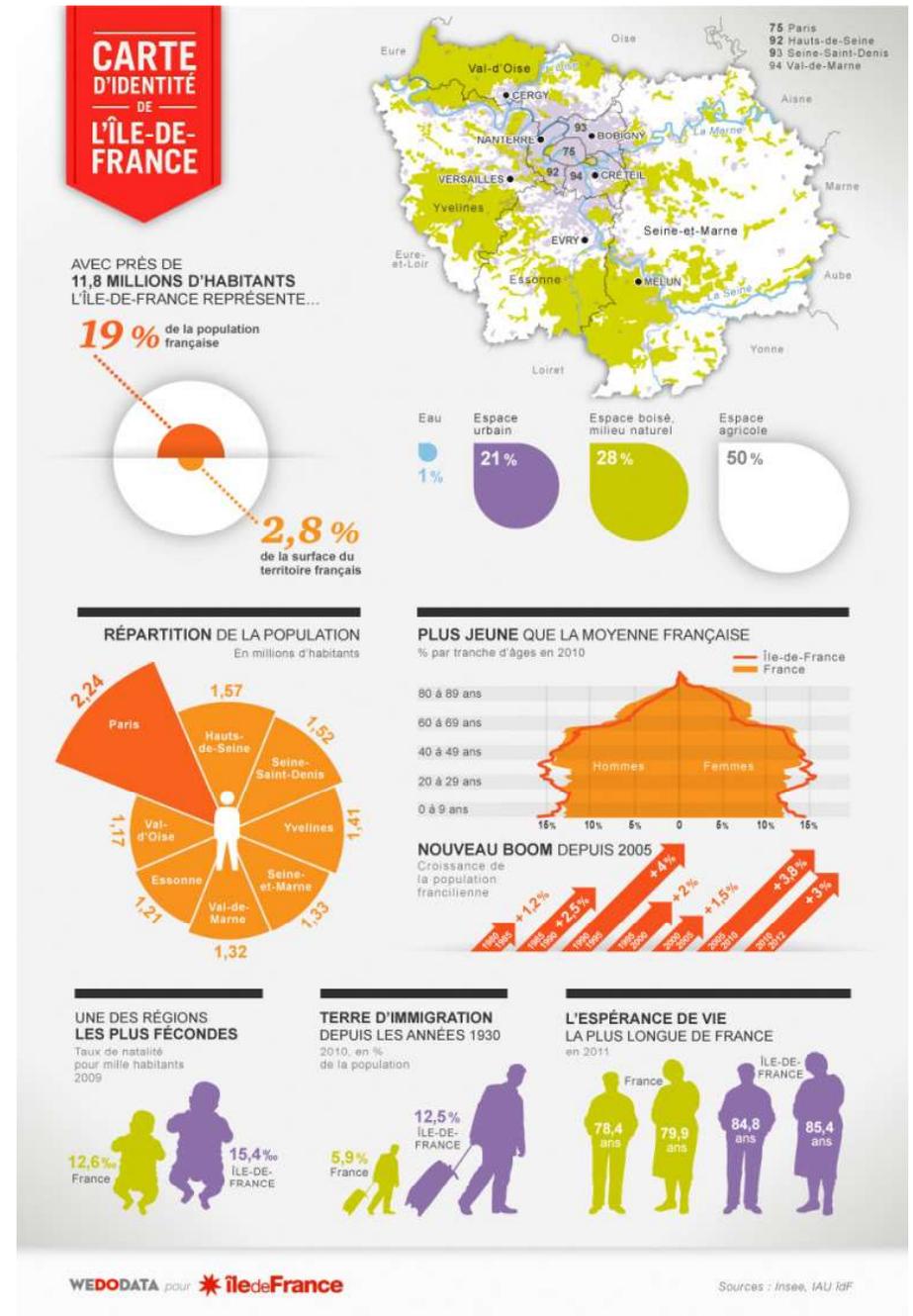
Il s'agit d'une région historiquement marquée par sa dimension nationale. La région abrite encore aujourd'hui les lieux de centralisation des pouvoirs politiques et économiques, et occupe une place culturelle importante.



Carte représentant l'Île-de-France parmi les régions françaises
 Crédit : Wikipedia, superbenjamin licence CC



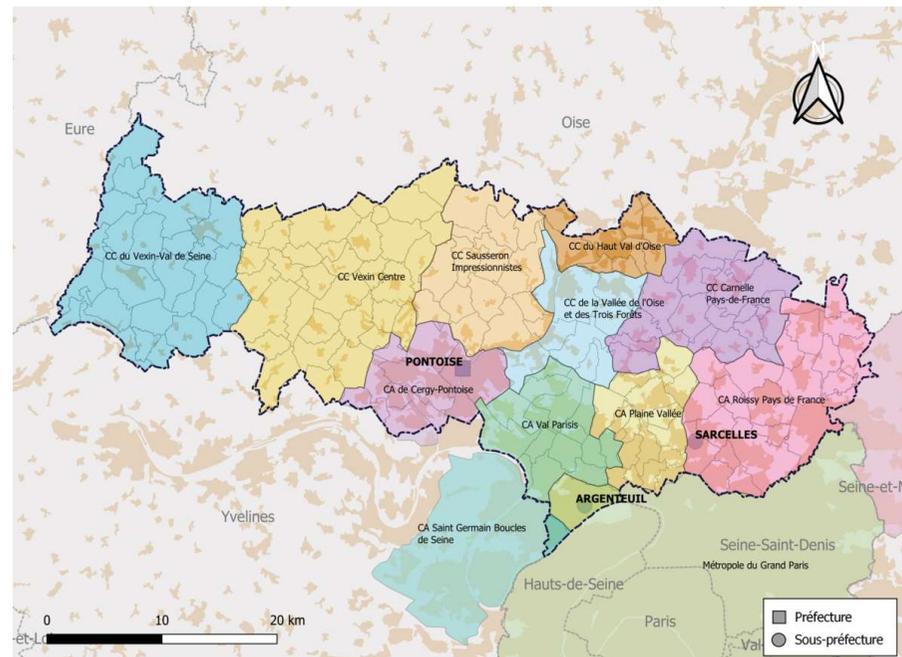
Carte des départements d'Île-de-France. Crédit : actualitix, licence CC



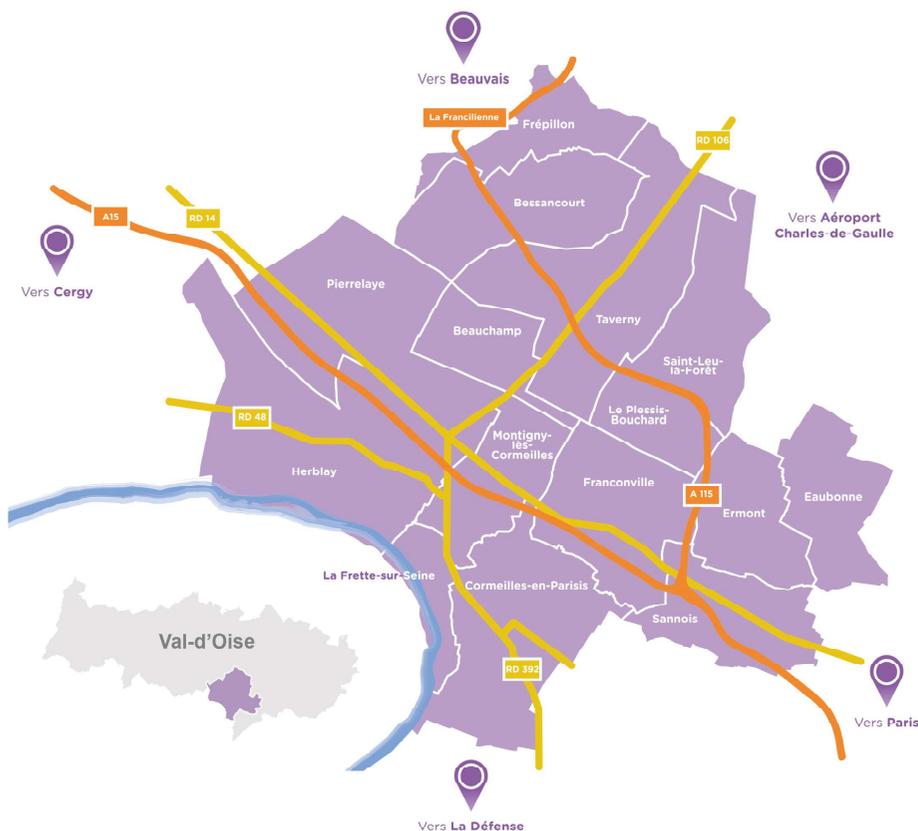
Infographie. Crédit : Région Île-de-France

Le territoire focus de l'atelier 2021 est situé dans le département du Val-d'Oise, au nord-ouest de la région Île-de-France. Ce département est divisé en 10 intercommunalités, dont la communauté d'agglomération du Val Parisis au sud-est.

Il s'agit d'une intercommunalité récente, bien reliée à plusieurs pôles stratégiques d'Île-de-France ; d'une part Paris et La Défense et d'autre part Cergy.



Carte des intercommunalités du Val-d'Oise. Crédit : Wikipedia, licence CC



Carte représentant les 15 communes du Val Parisis. Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Parisis

Commune	Superficie (km ²)	Population 2018	Densité (hab./km ²)
Beauchamp	3,02	8 675	2 873
Bessancourt	6,39	7 528	1 178
Cormeilles-en-Parisis	8,48	24 681	2 910
Eaubonne	1,42	25 130	5 688
Ermont	4,16	29 079	6 990
Franconville	6,19	37 010	5 979
Frépillon	3,35	13 339	3 977
La Frette-sur-Seine	2,02	4 697	2 325
Herblay-sur-Seine	12,74	30 095	2 362
Montigny-lès-Cormeilles	4,07	21 638	5 316
Pierrelaye	9,21	8 908	967
Le Plessis-Bouchard	2,69	8 488	3 155
Saint-Leu-la-Forêt	5,24	15 829	3 021
Sannois	4,78	26 484	5 541
Taverny	10,48	26 576	2 536

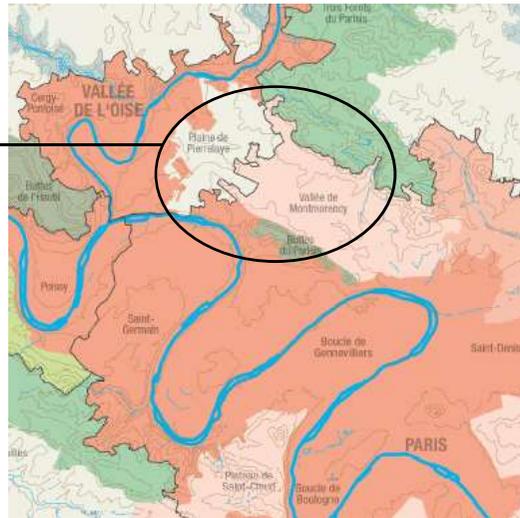
Densité des communes composant le Val Parisis. Crédit : Wikipedia

Le Val Parisis regroupe 15 communes aux superficies et démographies variées ; Beau-champ, Bessancourt, Cor-meilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montig-ny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny.

II. Les transformations des paysages franciliens

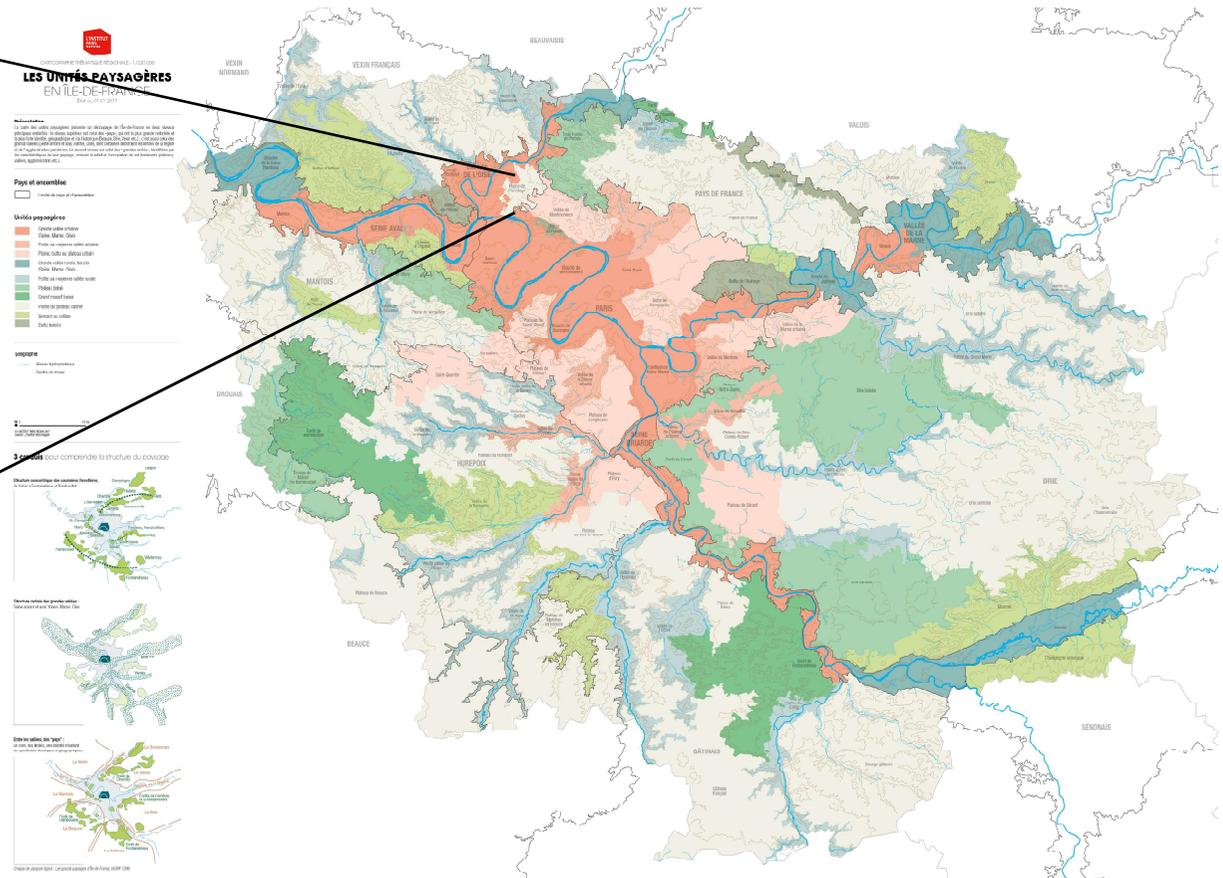
L'Île-de-France est une région aux paysages variés. Les territoires historiquement urbanisés sont principalement situés dans les grandes vallées de la Seine, de l'Oise et de la Marne. En effet, avec une altitude moyenne de 108 mètres, la région Île-de-France est majoritairement plate. Son point culminant se situe à Neuilly-en-Vexin dans le Val-d'Oise (216 mètres), le point le plus bas se situe à Port-Villez dans les Yvelines (11 mètres).

Val Parisis



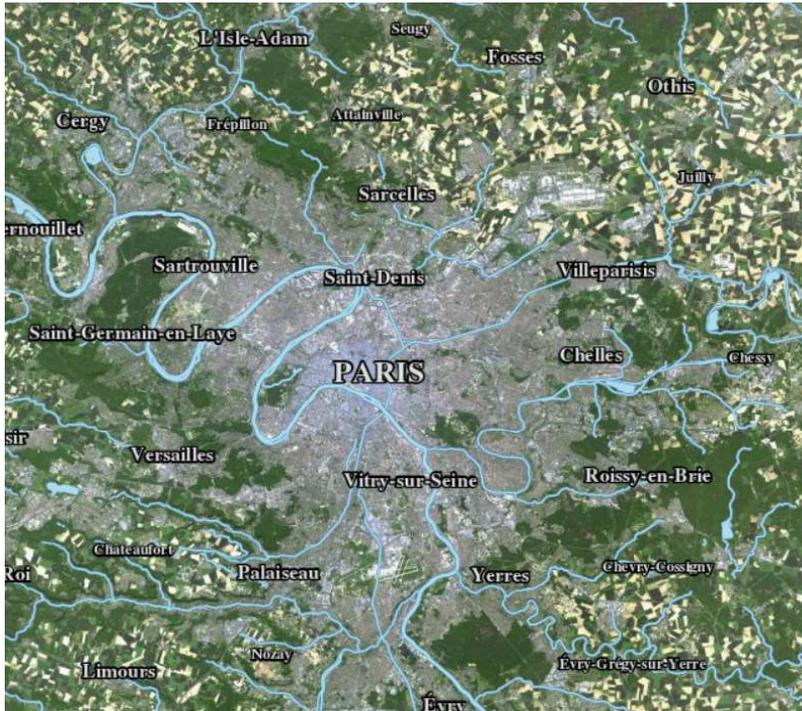
Le territoire du Val Parisis est également riche en diversité paysagère, puisqu'il s'étend à la fois sur la plaine de Pierrelaye, la vallée et la forêt de Montmorency, la vallée de la Seine et enfin les buttes du Parisis.

La plaine de Pierrelaye s'étend sur environ 2000 hectares. C'est un espace de transition, à forte dominante agricole. Elle assure le rôle de liaison paysagère entre le Parc Naturel Régional du Vexin, la forêt domaniale de Montmorency et la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye ainsi que les vallées de la Seine et de l'Oise.



Crédit : Institut Paris Région

Quant à elles, les Buttes du Parisis culminent à 170m et s'étendent sur 621 hectares répartis entre plusieurs communes. Elles sont constituées de 4 collines : Butte de Cormeilles, Butte de Sannois, Butte des Châtaigniers et Butte d'Orgemont, qui sont aujourd'hui aménagées en parc.



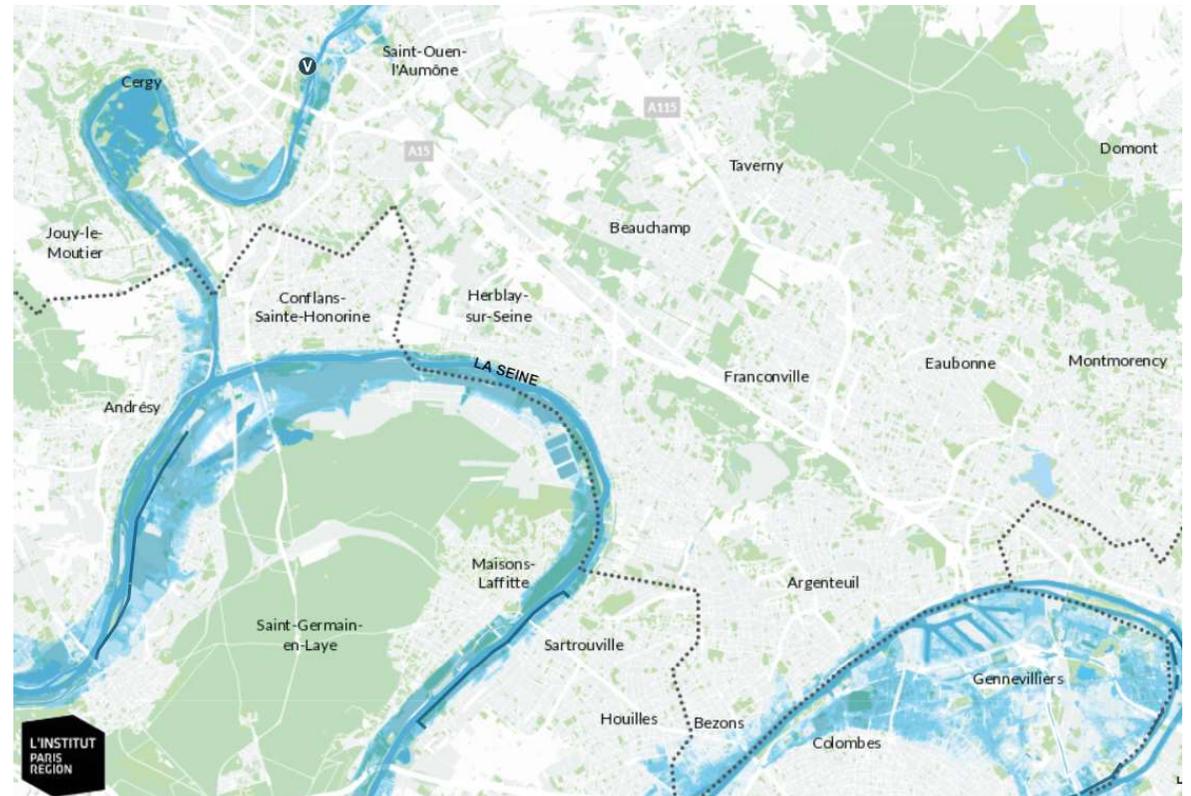
Le réseau hydrographique d'Île-de-France. Crédit : Géoportail

Il existe aussi des risques d'inondation par remontées de nappes ou pluviales, dues à des précipitations intenses. Ce dernier risque est accru à l'Est du département du fait de l'urbanisation importante et donc de l'imperméabilisation des sols. Le sol limoneux du Val d'Oise renforce le risque de coulée de boue.

Au-delà des risques qu'ils représentent, ces cours d'eau représentent un atout pour le territoire francilien, que ce soit pour des activités agricoles, commerciales, pour la qualité de vie dont peuvent jouir les habitants et en tant que réservoir de biodiversité et corridor écologique reliant les différents espaces naturels.

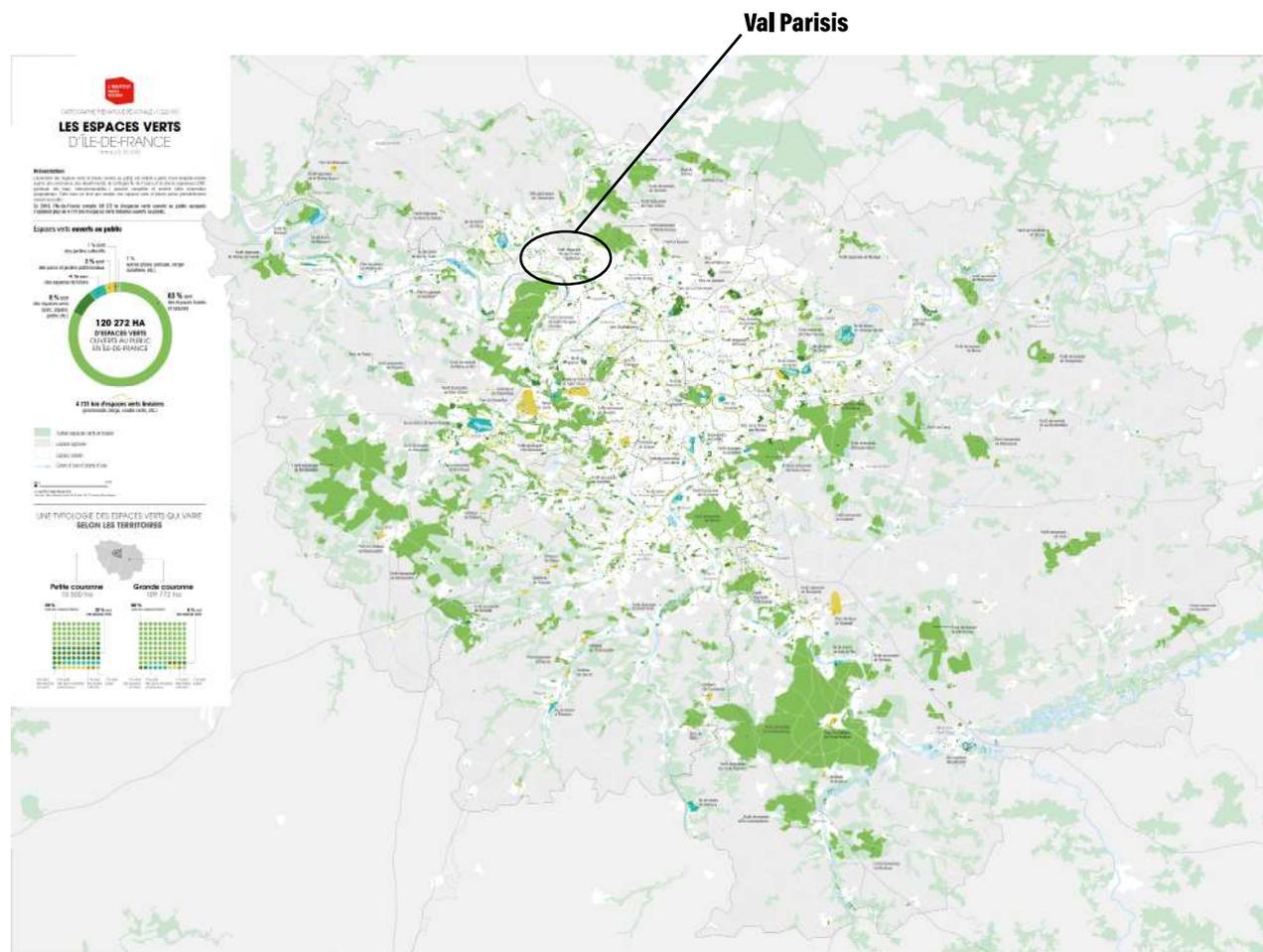
La région Île-de-France est entièrement comprise dans le bassin versant de la Seine. Tous les cours d'eau de la région sont des affluents ou des sous-affluents de la Seine. Les cours d'eau principaux (Seine, Marne et Oise) sont navigables et se caractérisent par leurs nombreux méandres.

Ces cours d'eau entraînent également des risques d'inondation. La carte ci-dessous représente les débordements de la Seine et l'Oise dans le scénario d'une forte crue. Elle permet par exemple de constater que Gennevilliers, qui héberge le premier port fluvial français, serait particulièrement impacté.

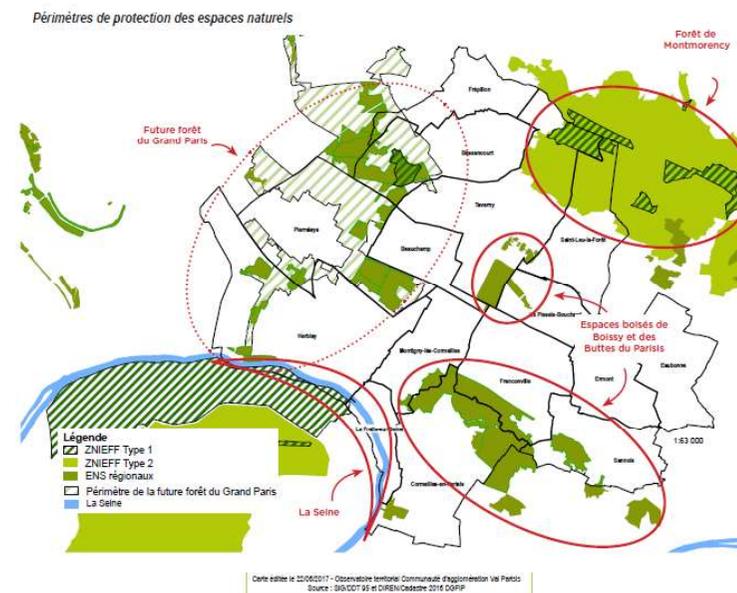


Carte représentant les terres inondées en cas de forte crue. Crédit : Institut Paris Région

L'Île-de-France compte de nombreux espaces naturels, et notamment de grandes forêts qui forment une « ceinture verte » autour de Paris. Nombre d'entre elles sont accessibles en transports en commun, et sont intensément fréquentées par les franciliens. Il s'agit également d'espaces accueillant une biodiversité importante. Ces espaces naturels sont reliés entre eux par plusieurs corridors écologiques, dont la Seine et ses affluents.

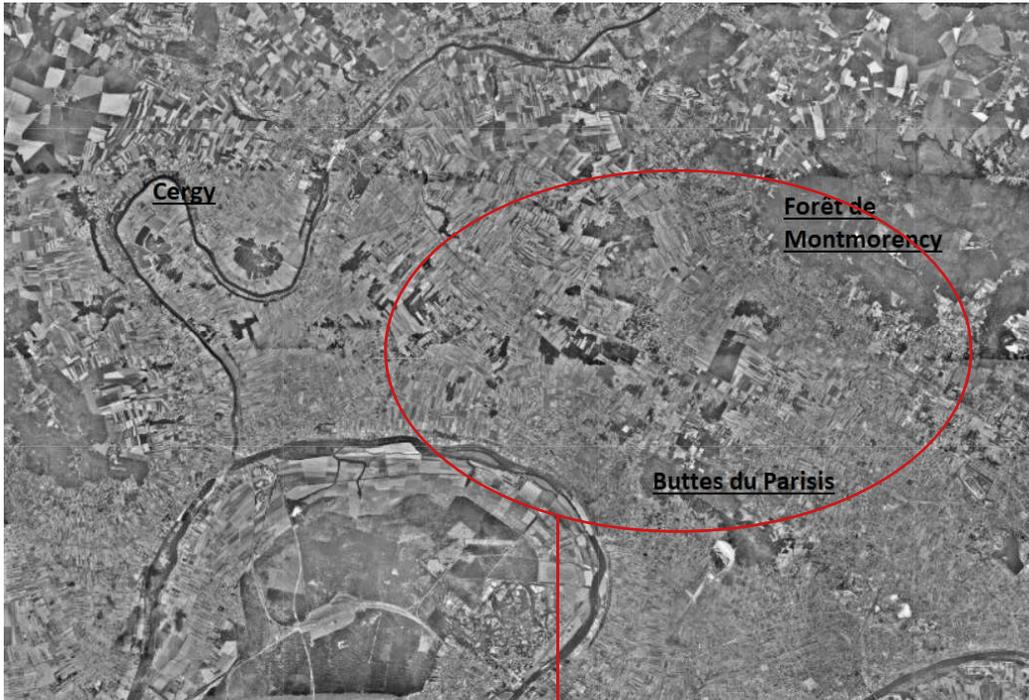


Crédit : Institut Paris Région



Les principaux espaces naturels protégés dans le Val Paris.
Crédit : Communauté d'agglomération du Val Paris.

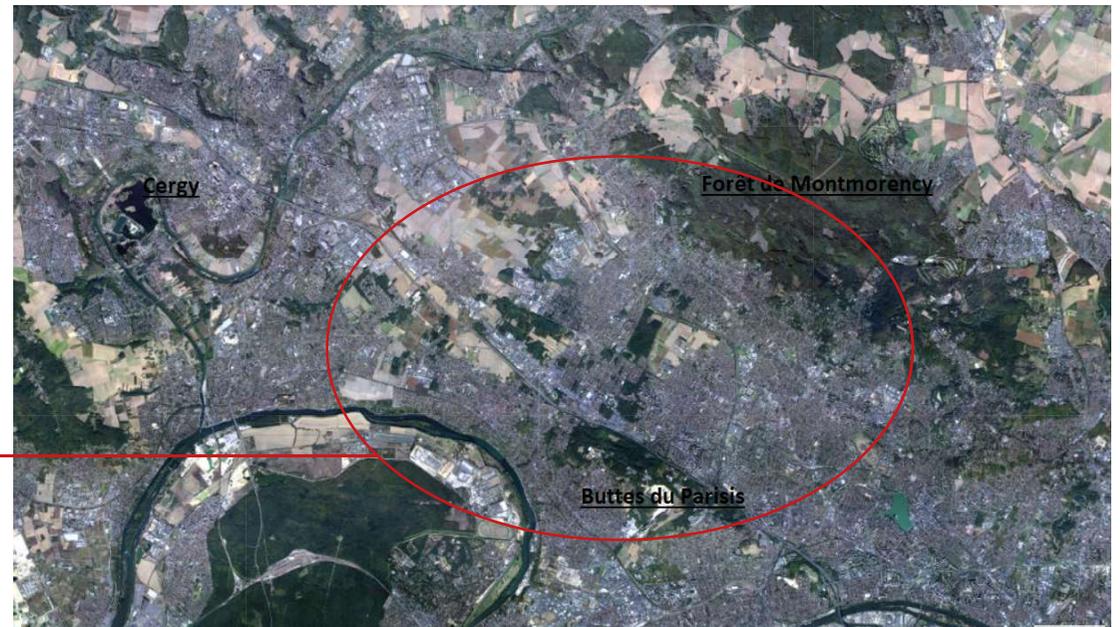
Le Val Paris compte également de nombreux espaces naturels dont certains sont protégés, et qui vont être renforcés avec le projet de la forêt du Grand Paris qui doit être plantée dans la plaine de Pierrelaye. Cette dernière est pour l'instant occupée par des espaces boisés et des terres agricoles.



Photographie aérienne datant de 1949. Crédit : Institut Paris Région

Historiquement, les communes constituant aujourd'hui le Val Parisis étaient de petites villes ou villages à dominante agricole. Le patrimoine témoigne de cette histoire : certains pavillons datant du début du XX^{ème} siècle perdurent et sont encore habités.

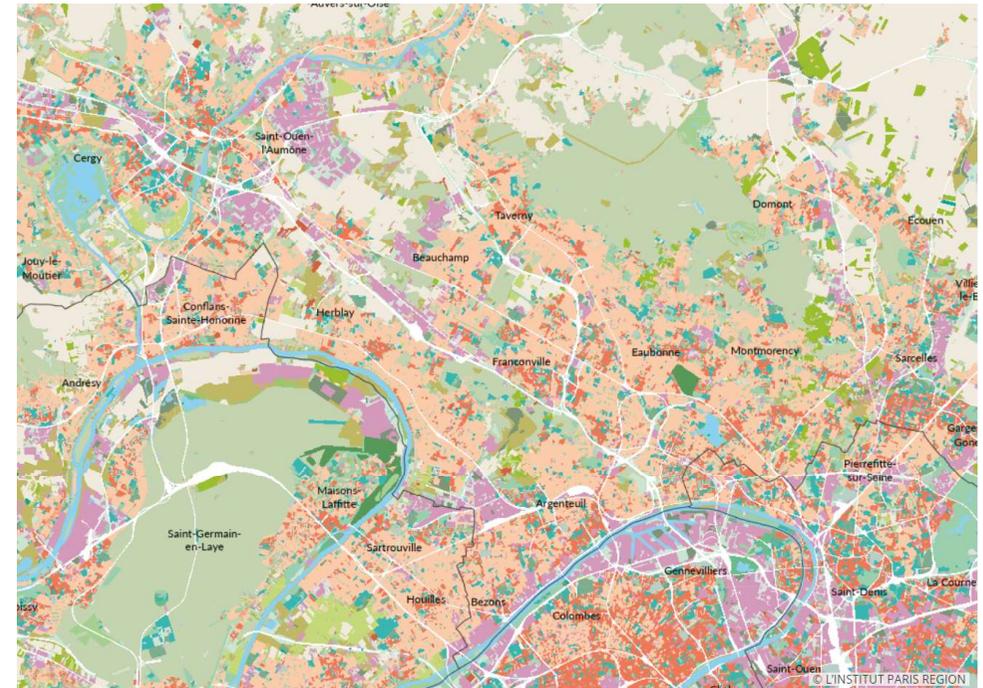
Photographie aérienne datant de 2018. Crédit : Institut Paris Région



Val Parisis



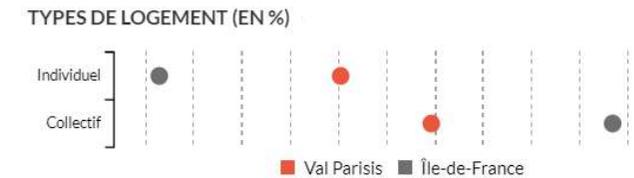
Mode d'occupation des sols 1949.
Crédit : Institut Paris Région



Mode d'occupation des sols 2017.
Crédit : Institut Paris Région



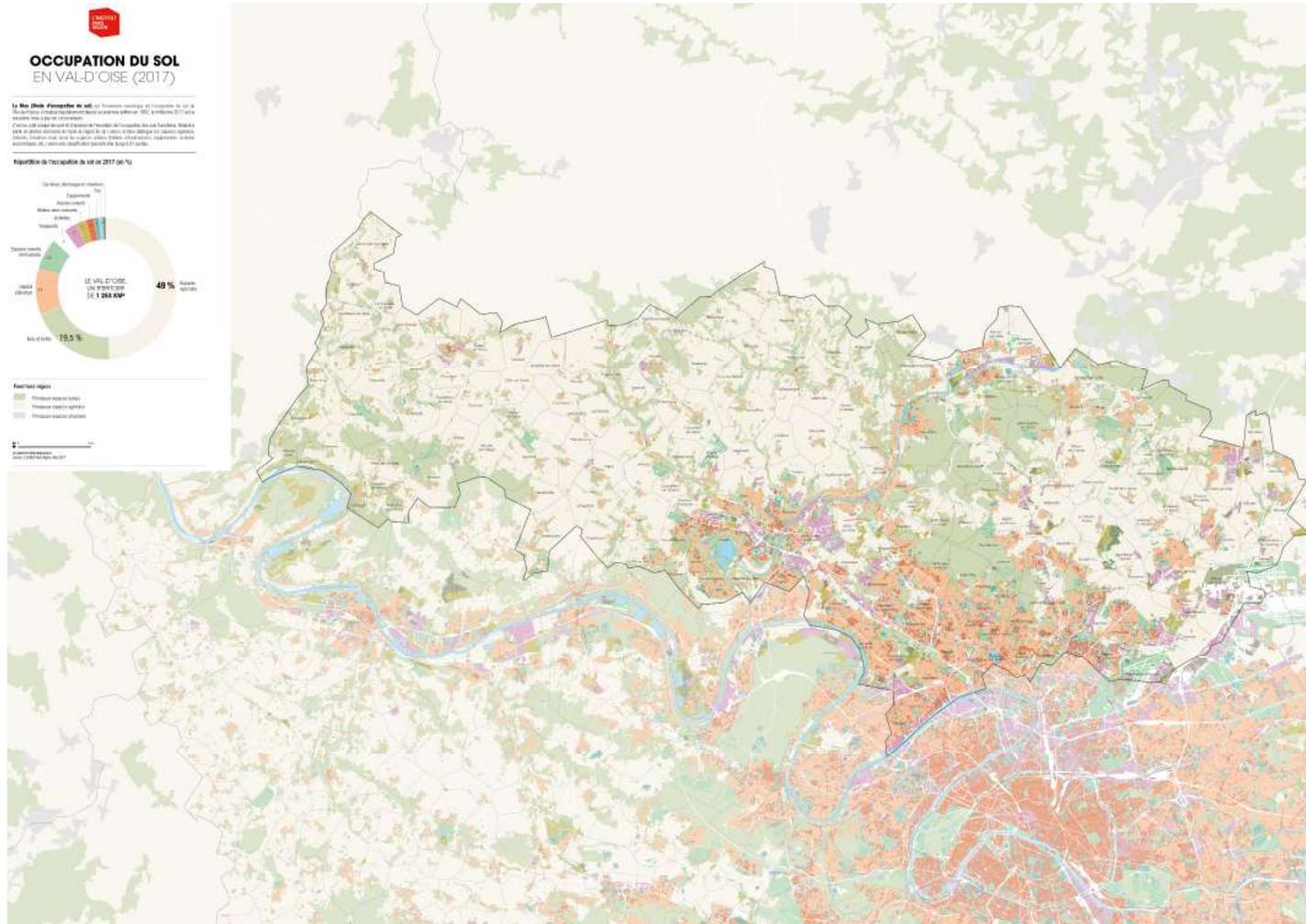
L'urbanisation du territoire s'est développée avec le phénomène de périurbanisation et la construction importante de pavillons individuels. Il s'agit aujourd'hui de la typologie d'habitat dominante sur le territoire du Val de Paris.



Graphique comparatif selon le type de logement individuel/collectif. Crédit : Institut Paris Région

La construction de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a également participé à l'urbanisation du département du Val d'Oise. Née en 1966, elle résulte de la volonté de l'Etat d'organiser le développement urbain de la région parisienne autour de nouvelles centralités.

Aujourd'hui, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise compte 200 000 habitants et constitue la capitale administrative du Val d'Oise. Il s'agit également d'un centre économique important, mais aussi social et culturel. La ville nouvelle marque également la transition entre les espaces urbanisés du sud-est et le Vexin. Le Vexin est pour l'essentiel un plateau à vocation céréalière partagé entre l'Île-de-France et la Normandie.



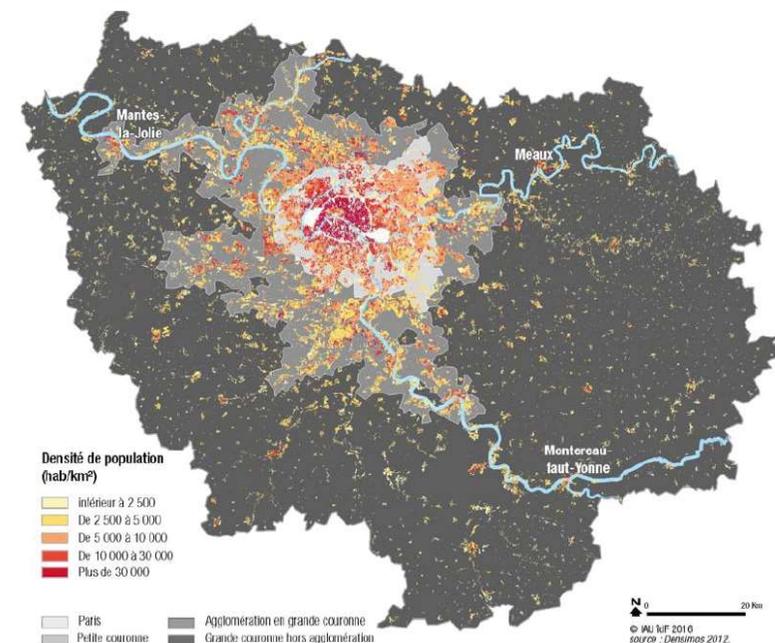
Credit: Institut Paris Région

La région Île-de-France est la plus densément peuplée de France, avec 1010,9 hab./km² contre 107 hab./km² en moyenne en France métropolitaine. Mais sous cette moyenne francilienne élevée se cachent de grandes disparités selon les territoires. Ainsi, à Paris, on compte en moyenne 21 000 hab./km² alors que le Val d'Oise compte en moyenne 1000 hab./km². La densité a tendance à baisser à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. En effet, le territoire francilien est structuré en couronnes urbaines successives ; on parle de première couronne pour les départements limitrophes de Paris et de grande couronne pour les autres départements de la région.

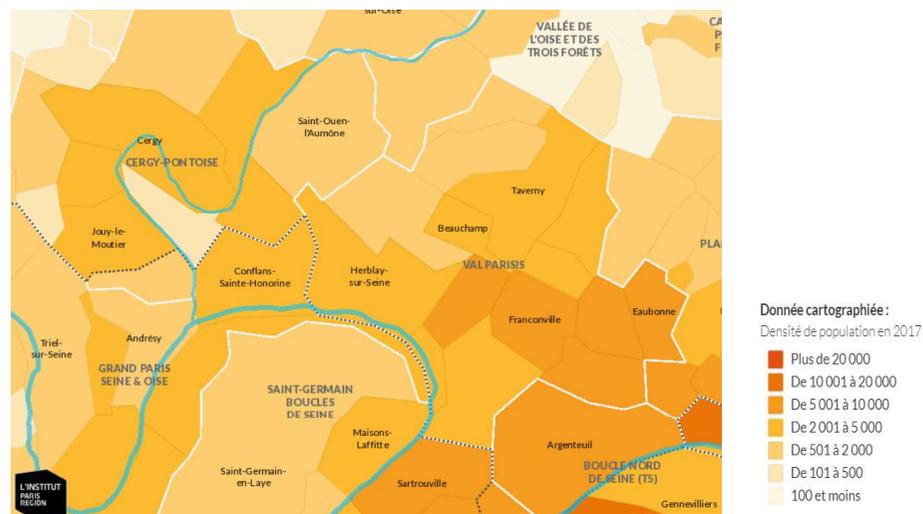
Le Val Parisis est une zone de transition entre les densités très élevées de Seine Saint-Denis et celles du Val d'Oise. Son tissu pavillonnaire et la grande taille des logements en font un territoire relativement peu dense, mais le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) prévoit une densification autour de certains pôles stratégiques.

Enfin, on observe un contraste important entre le Sud-Est du territoire, très urbanisé, et le Nord-Ouest où perdurent des terres agricoles.

La densité de population dans les espaces habités

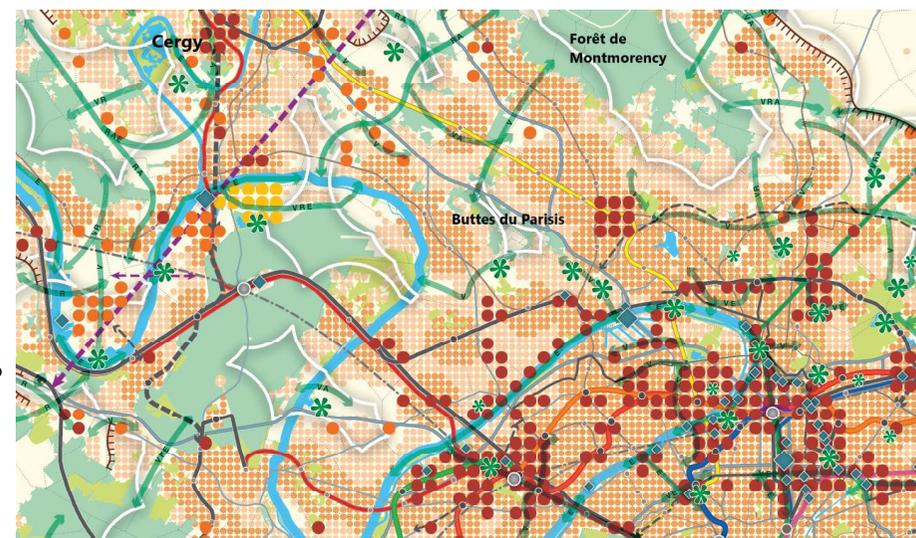


Crédit : Institut Paris Région



Densité de population. Crédit : Institut Paris Région

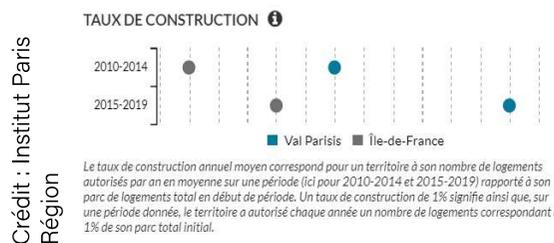
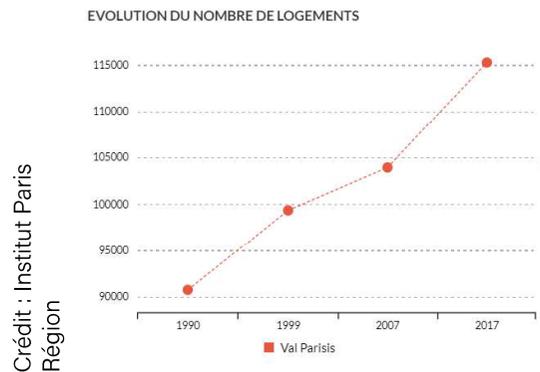
Extrait du SDRIF pour le territoire du Val Parisis. Les pastilles de couleur orange représentent les zones à densifier. Crédit : Institut Paris Région



III. Données économiques et socio-démographiques

L'Île-de-France est une région particulièrement dynamique sur le plan démographique. En 5 ans, la région a gagné 254.000 habitants, soit 51.000 nouveaux Franciliens par an en moyenne (période 2016-2021).

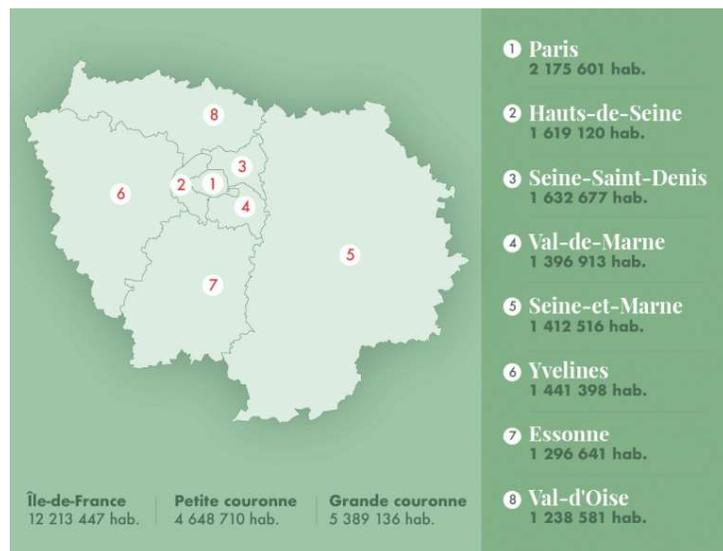
« Ce mouvement est uniquement dû au fort excédent des naissances par rapport aux décès, car le nombre de départs est encore une fois supérieur à celui des arrivées. Tous les départements franciliens enregistrent une augmentation de leur population sur la période en question. À l'exception de Paris, qui perd désormais près de 11.000 habitants chaque année. Mais la moitié d'entre eux s'installe ailleurs en Île-de-France. » (Source Région Île-de-France)



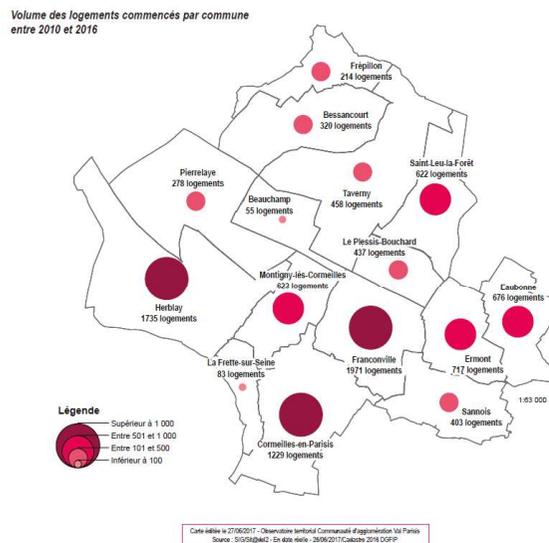
Le taux de construction annuel moyen correspond pour un territoire à son nombre de logements autorisés par an en moyenne sur une période (ici pour 2010-2014 et 2015-2019) rapporté à son parc de logements total en début de période. Un taux de construction de 1% signifie ainsi que, sur une période donnée, le territoire a autorisé chaque année un nombre de logements correspondant à 1% de son parc total initial.

Le Val Paris s'inscrit dans cette dynamique démographique, puisque presque toutes les communes du territoire voient leur population augmenter. On observe cependant des disparités selon les communes, entre le Sud et le Nord du territoire.

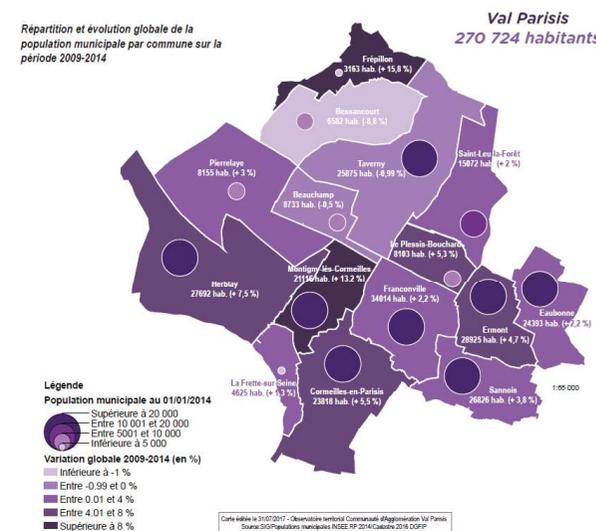
Cette augmentation de la population se répercute sur la production de logements, avec un taux de construction nettement supérieur à la moyenne francilienne. Le territoire compte 115 000 logements, avec un taux de vacance inférieur à la moyenne régionale, et majoritairement des ménages propriétaires.



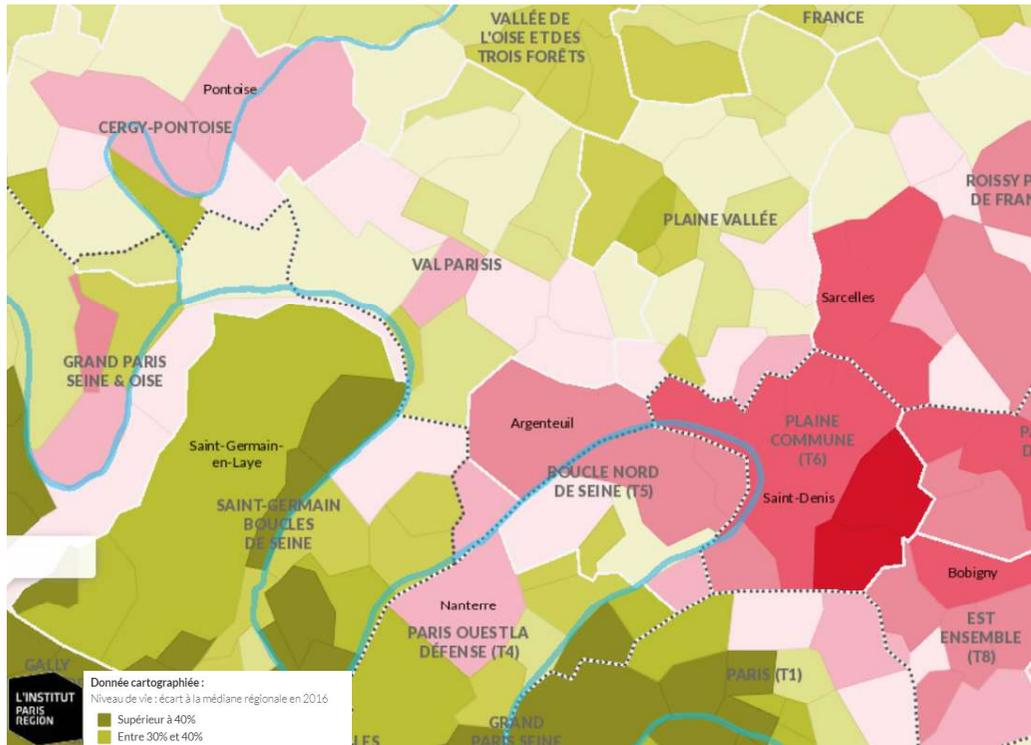
Population en Île-de-France au 1er janvier 2021. Crédit : Région Île-de-France



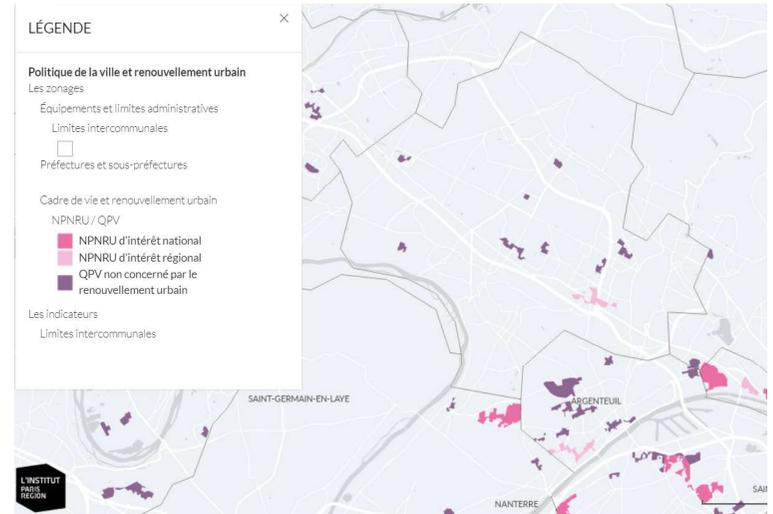
Carte éditée le 27/06/2017 - Observation territoriale Communauté d'Agglomération Val Paris
Source : SIO3@val2 - En date réelle - 30/06/2017/Catégorie 2016 DGFIP



Crédit : Communauté d'agglomération du Val Paris



Crédit : Institut Paris Région

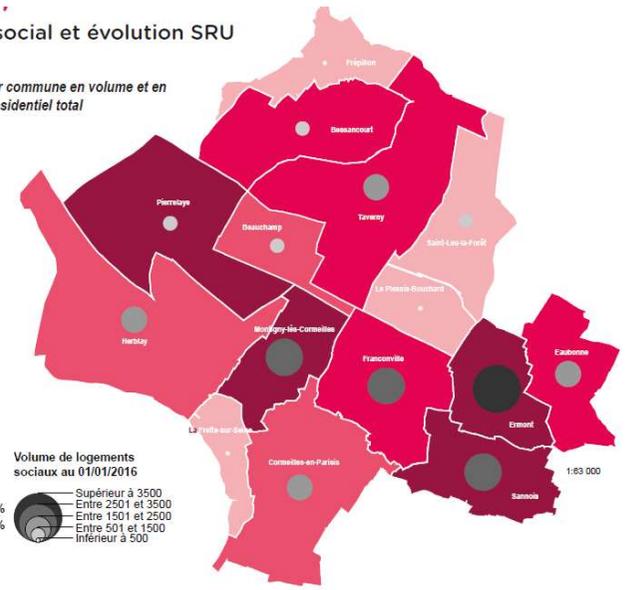


Crédit : Institut Paris Région

La population du Val Parisis est plus aisée que la moyenne départementale (salaire annuel net moyen de 30 370 € contre 28 101 € pour le Val-d'Oise). Les taux de pauvreté et de chômage y sont moins élevés. On observe une représentation importante des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des professions intermédiaires, ce qui traduit le niveau d'étude élevé de la population (davantage que la moyenne du Val d'Oise mais moins que la moyenne francilienne). Dans le même temps, les employés et ouvriers sont moins présents que sur l'ensemble du département.

Parc locatif social et évolution SRU

Parc locatif social par commune en volume et en proportion du parc résidentiel total



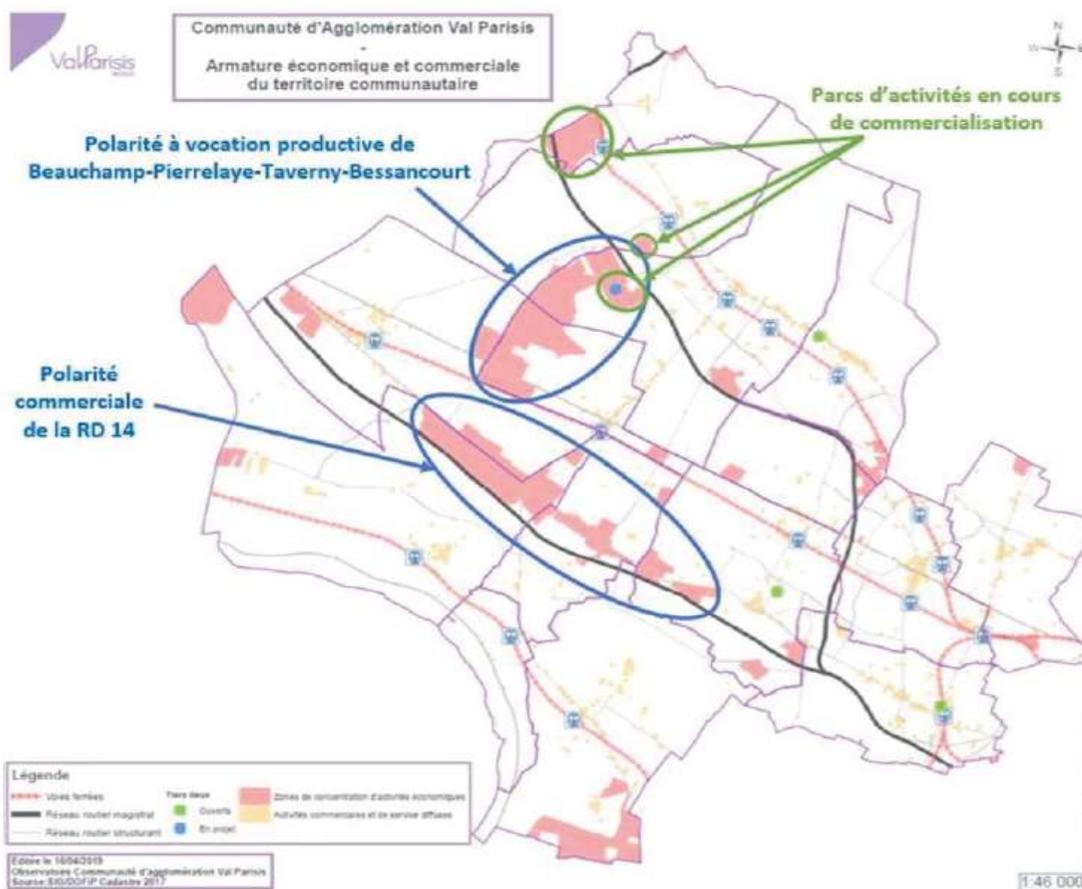
Carte éditée le 22/06/2017 - Observatoire territorial Communaux d'Agglomération Val Parisis
Source : SIG/Répertoire SRU 2016/Cadastre 2016 DGFIP

Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Parisis

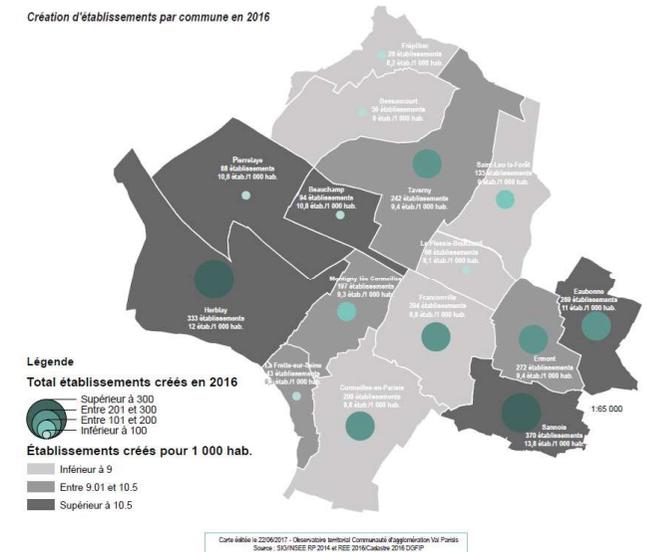
Le parc social (logements sociaux attribués sur critères de ressource) représente 23% des logements (obligation légale de 25%). Le territoire compte relativement peu de quartiers prioritaires (QPV), dont seulement un fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine (NPNRU).

Le territoire du Val Paris compte 25 088 sociétés et 63 000 emplois. Le secteur économique du « grand commerce » représente 25% de l'emploi salarié, mais pose d'importants enjeux urbains (grandes emprises foncières), de circulation (poids lourds) et d'attractivité.

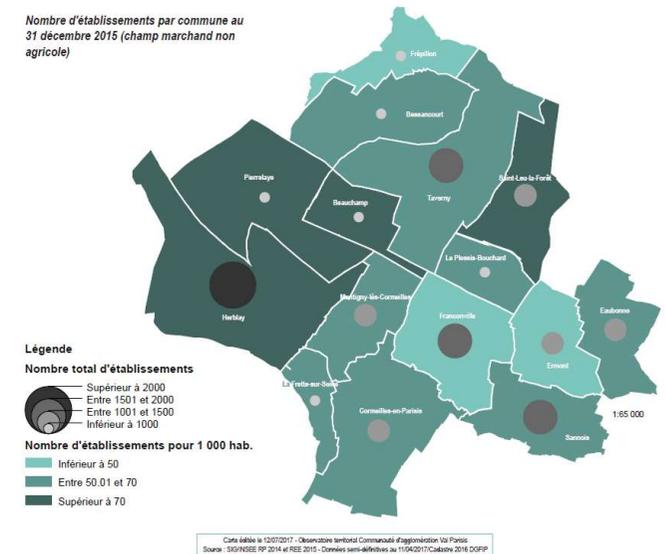
La communauté mène plusieurs programmes de redynamisation sur les parcs d'activités de Beauchamp, Bessancourt, Pierrelaye et Taverny, ainsi que le réaménagement progressif de la Patte d'oie d'Herblay. Ce programme concerne aussi les parcs d'activités du territoire à vocation non commerciale.



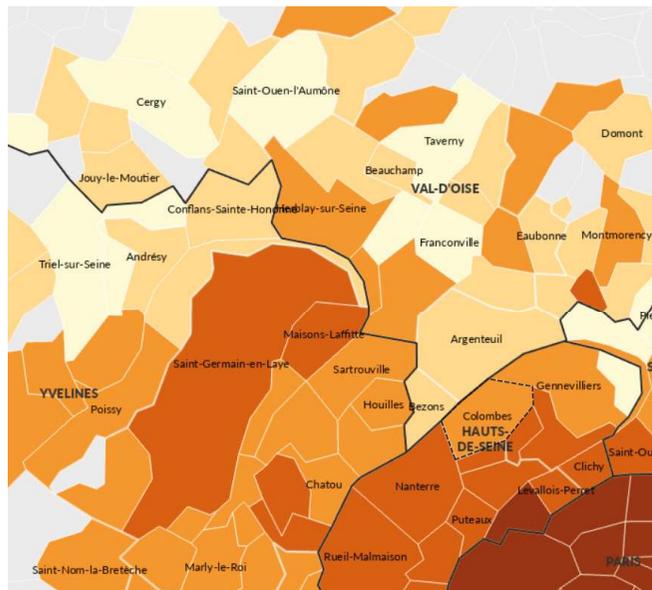
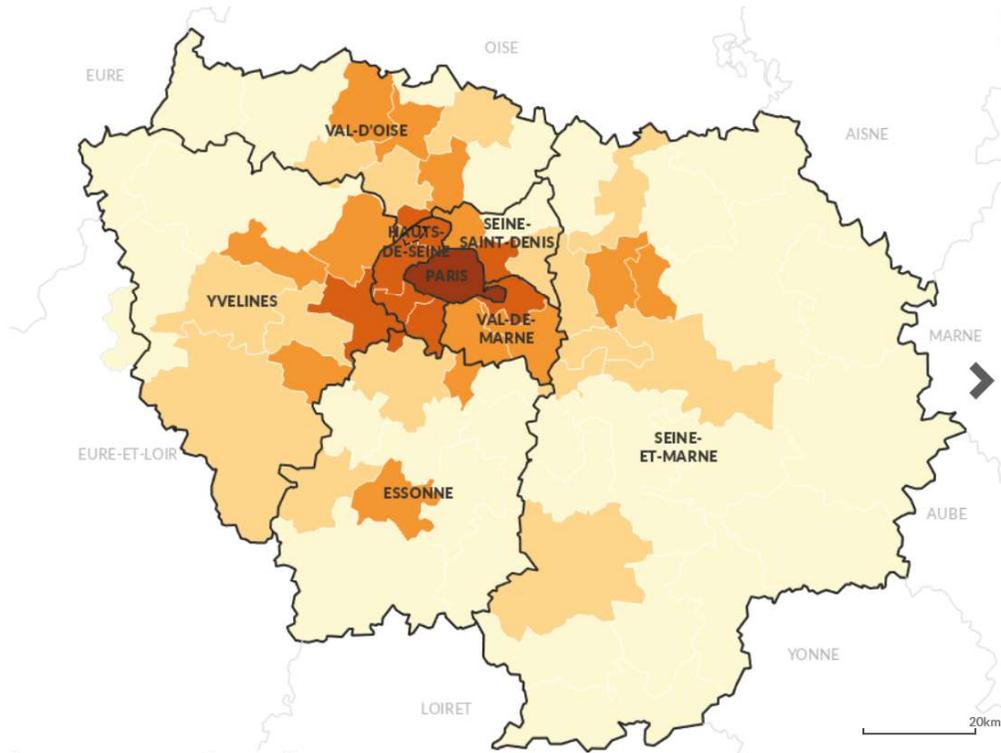
Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Paris



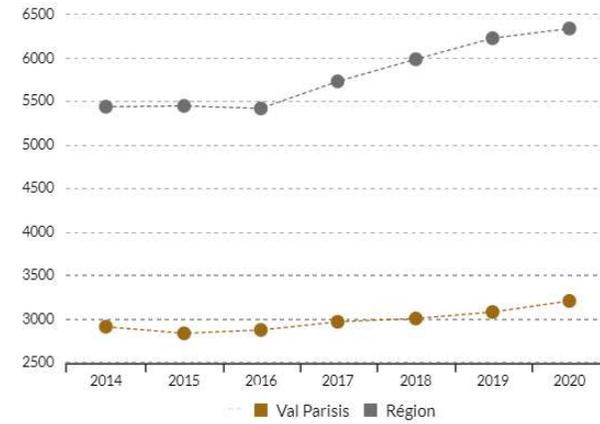
Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Paris



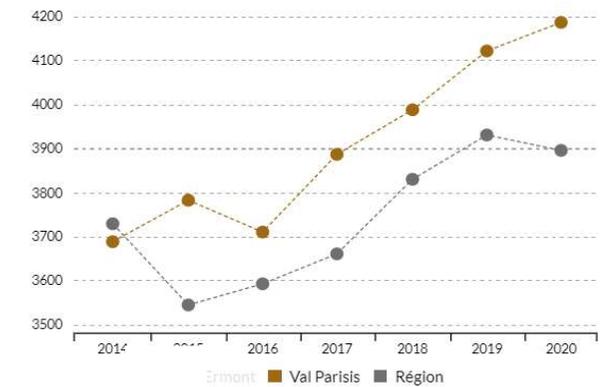
Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Paris



EVOLUTION DES PRIX DES APPARTEMENTS



EVOLUTION DES PRIX DES MAISONS



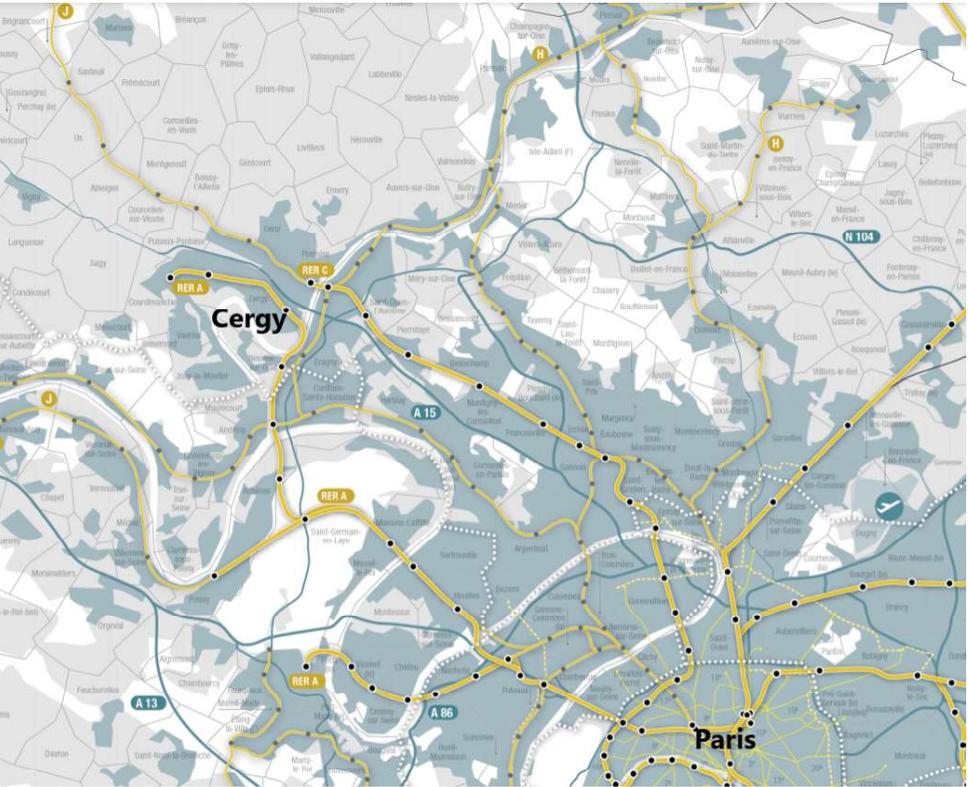
Crédit : Institut Paris Région

Si l'on observe une augmentation des prix au mètre carré dans l'agglomération du Val Paris, plus ou moins importante selon les communes, les logements restent plus abordables que Paris et sa première couronne.

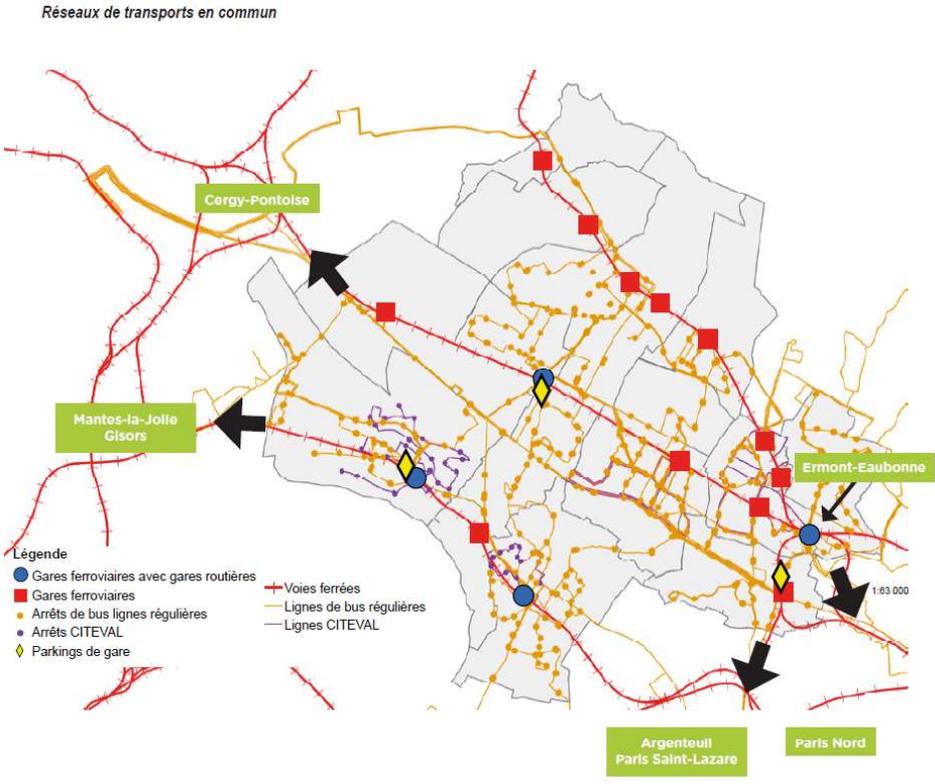
Crédit : Institut Paris Région

IV. Infrastructures et équipements

Le Val Parisien est bien irrigué par les réseaux de transports avec les lignes de Transilien H et J et le RER C ; les axes routiers et autoroutiers (A15, A115, RD14, 392, 411, 407, 502, 928, 909...). On note cependant la saturation de certaines lignes ferroviaires aux heures de pointe, notamment la ligne J, et des niveaux de congestions élevés sur les axes routiers.

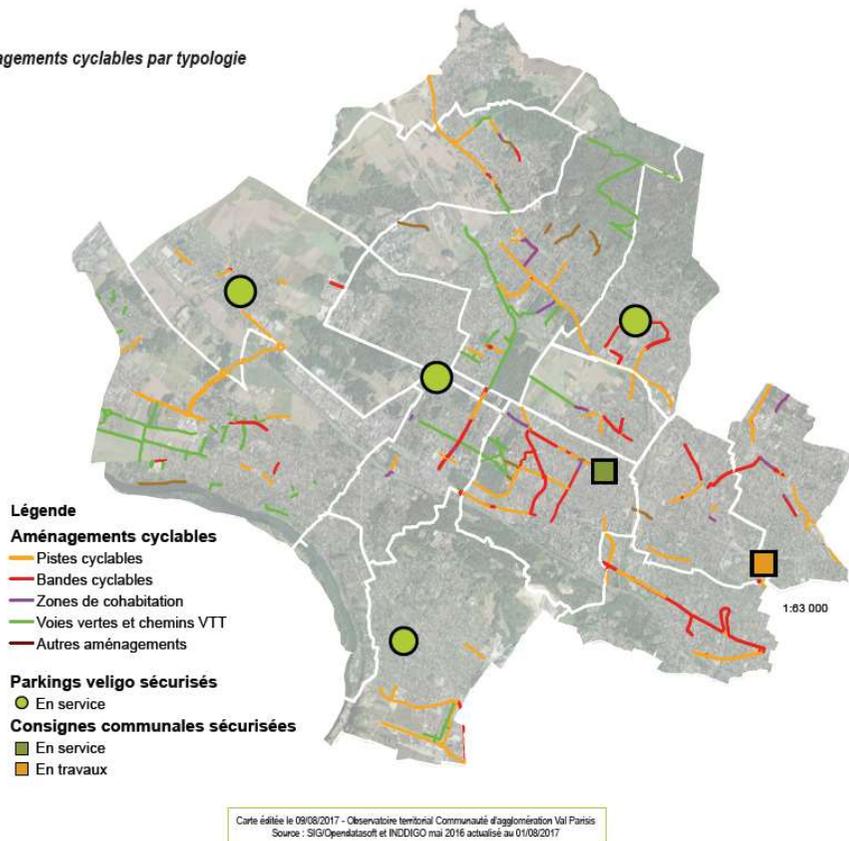


Crédit : Institut Paris Région

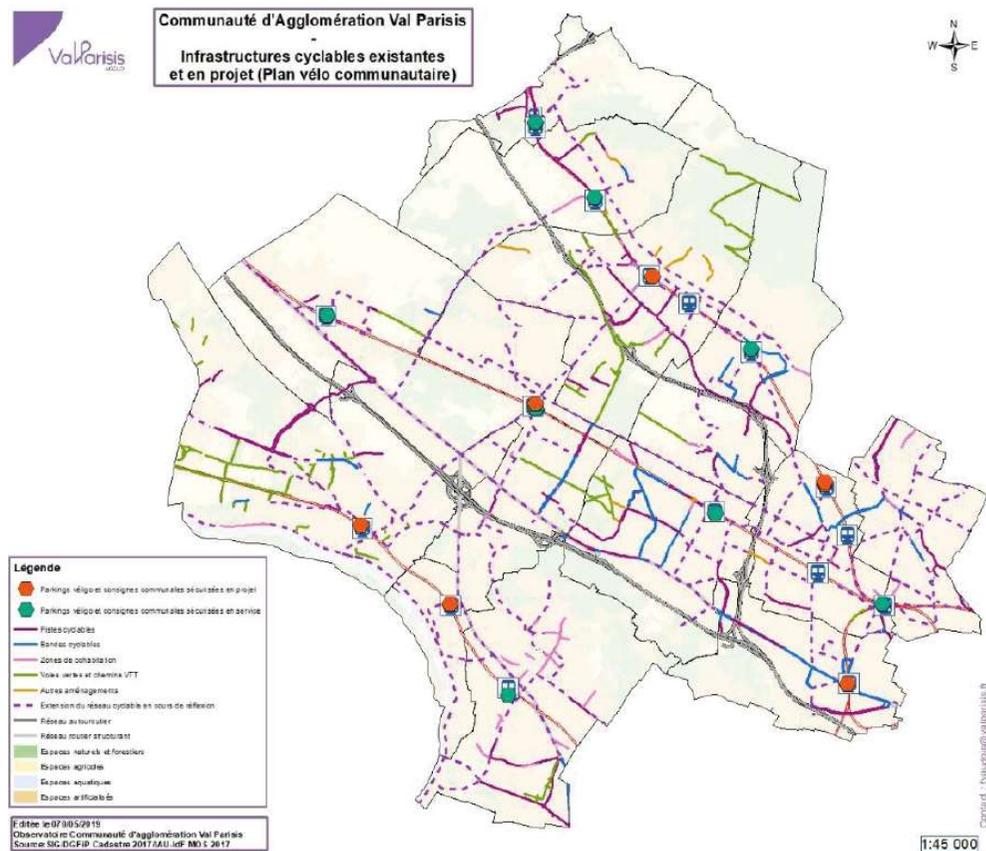


Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Parisien

Aménagements cyclables par typologie

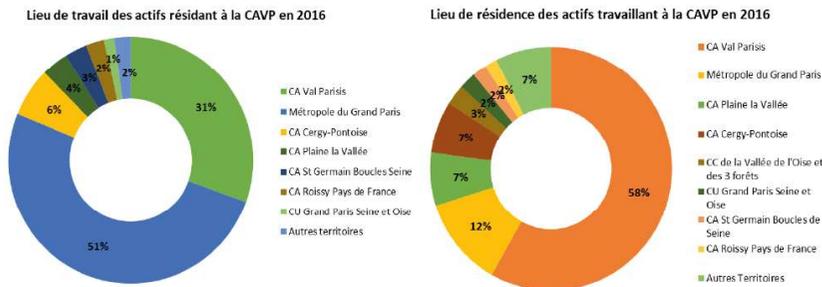


Crédit : Communauté d'agglomération du Val Parisis



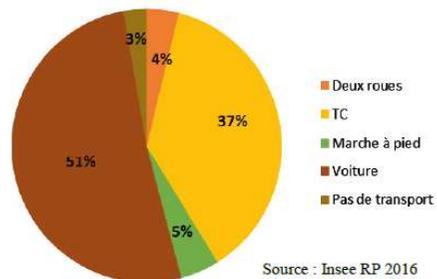
Le territoire de Val Parisis comporte actuellement 116 km d'aménagements cyclables dont 75 km de pistes et bandes cyclables et 26 km de voies vertes. Le Plan vélo communautaire prévoit 120 km d'aménagements supplémentaires, ce qui correspond à un doublement du réseau existant, toute infrastructures confondues.

Le territoire est aussi traversé par la Véloroute V33 itinéraire cyclable reliant Paris au Havre et à Honfleur dans le cadre du projet de la Seine à vélo. Certains tronçons de cette véloroute sont déjà aménagés, quand d'autres sont à finaliser. Il s'agit d'un enjeu important pour l'aménagement des berges de Seine, mais aussi pour la liaison du territoire du Val Parisis au RER A et à La Défense.



Source : Insee RP 2016. Traitement Observatoire CAVP 2020

PART DES MODES DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU LIEU DE TRAVAIL EN 2016



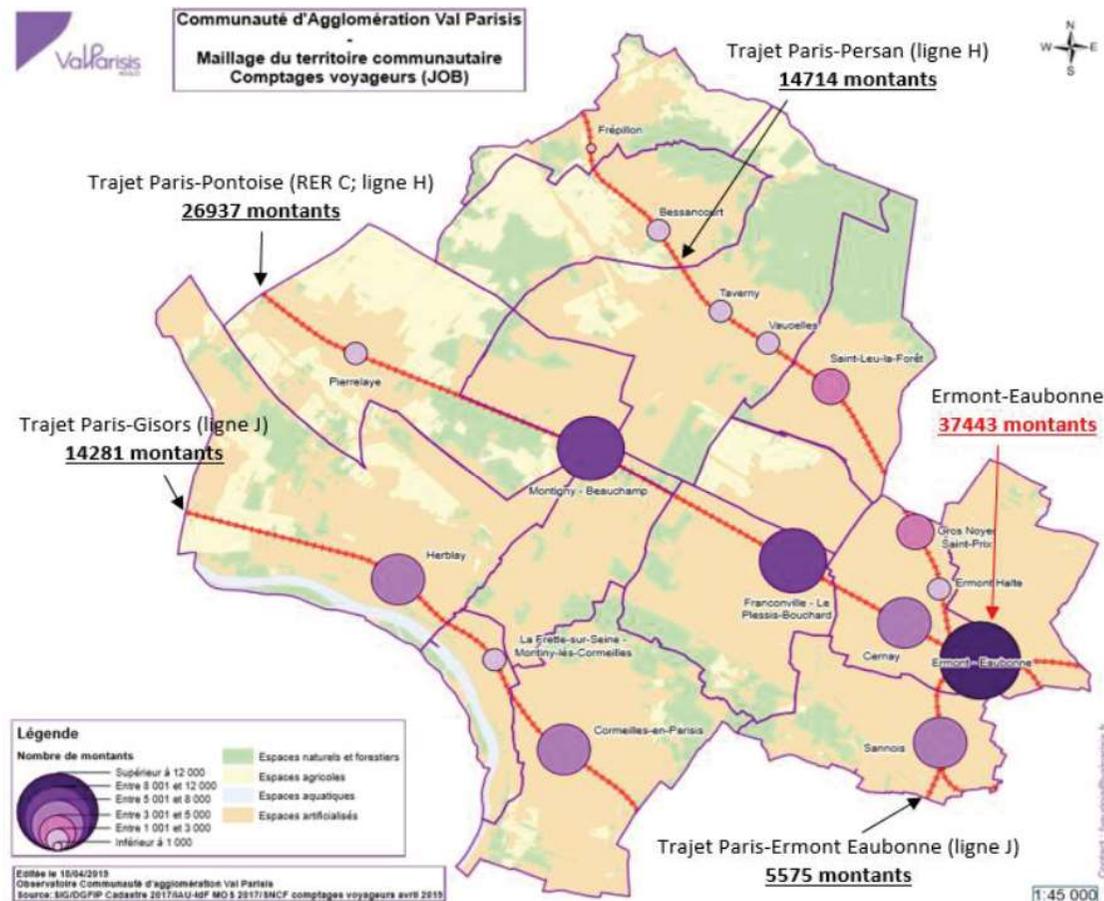
Source : Insee RP 2016

Crédit : Communauté d'agglomération du Val Paris

« En 2014, les déplacements internes au territoire communautaire sont essentiellement réalisés par la marche (47,9 %) et par la voiture (44,7 %), l'utilisation des transports collectifs étant marginale (4,4 %). Au contraire, les déplacements externes sont réalisés à plus de la moitié par les voitures et à 28,1% par les transports collectifs.

Toutefois, en ce qui concerne le déplacement des actifs ayant un emploi, la part de ceux qui se déplacent en voiture individuelle est en baisse passant de 55% en 2014 à 51% en 2016. Cependant, la part des usagers des transports collectifs reste stable (37%) sur cette même période. Dans le même temps, la part de la marche à pieds a connu aussi une baisse, passant de 8% en 2014 à 5% en 2016.»

(Source : Projet de territoire du Val Paris)



Crédit : Communauté d'Agglomération du Val Paris

Le nœud ferroviaire d'Ermont-Eaubonne (RER C, Lignes J et H) constitue la porte principale d'entrée du territoire, aux côtés de Franconville-Le-Plessis-Bouchard et Montigny-Beauchamp, desservis par le RER C et la ligne H.

Les flux importants de voyageurs montrent une mobilité quotidienne importante des habitants du Val Paris, qui peut en partie être expliquée par le fait que seulement 31% des habitants y travaillent.

Sites internet utiles :

Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

Institut Paris Région

<https://www.institutparisregion.fr/>

